



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 23 novembre 2023 par le Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française et Ministre des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de Promotion sociale, sur un projet d'arrêté ministériel 'établissant la liste des substances et méthodes interdites pour l'année 2024', portant le numéro 74.938/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 23 novembre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.